

Barème des droits pour le recouvrement des coûts
Droits fondés sur une formule de calcul et droits
fixes 2021-2022 de la CCSN

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Date d'entrée en vigueur : 1 avril 2021

Pour satisfaire aux exigences de la Loi sur les frais de service (LFS), les droits fixes feront l'objet de modifications et augmenteront chaque année, à compter du 1er avril 2021, d'un montant prédéterminé en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Barème des droits pour le recouvrement des coûts et des droits fondés sur une formule de calcul et droits fixes 2021-2022 de la CCSN

© Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) 2021
No de cat. CC171-35F-PDF
ISSN 2562-4946

La reproduction d'extraits de ce document à des fins personnelles est autorisée à condition que la source soit indiquée en entier. Toutefois, sa reproduction en tout ou en partie à des fins commerciales ou de redistribution nécessite l'obtention préalable d'une autorisation écrite de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. prior written permission from the Canadian Nuclear Safety Commission.

Also published in English as Canadian Nuclear Safety Commission Cost Recovery Fees Schedule - Formula and Fixed Fees for 2020-21

Pour obtenir de **plus amples renseignements au sujet du barème des droits** de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, prière de communiquer avec la :

Direction des finances et de l'administration
Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
Case postale 1046, Succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Téléphone : 1 888 229-2672
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : receivables-recevables@cnscccsn.gc.ca

Disponibilité du document

Les personnes intéressées peuvent consulter le document sur le [site Web](#) de la CCSN ou l'obtenir, en français ou en anglais, en communiquant avec la :

Commission canadienne de sûreté nucléaire
280, rue Slater
C.P. 1046, succursale B
Ottawa (Ontario) K1P 5S9
CANADA

Téléphone : 613-995-5894 or 1-800-668-5284 (au Canada seulement)
Télécopieur : 613-995-5086
Courriel : cnscccsn.info@canada.ca
Site Web : nuclearsafety.gc.ca/fra/
Facebook : facebook.com/Commissioncanadiennedesuretenucleaire/
YouTube : youtube.com/CCSN-CNSC
Twitter : [@CNSC_CCSN](https://twitter.com/CNSC_CCSN)
LinkedIn : linkedin.com/company/cnscccsn

Historique de publication

Novembre 2021

CONTENU

1. Introduction
2. Les droits fondés sur une formule de calcul
3. Les droits fixes, pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires

1. INTRODUCTION

Le barème des droits figurant dans le présent document a été établi suivant le projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN)*.

Ce barème des droits tient compte des caractéristiques des différents genres de permis délivrés, des règlements auxquels ils sont assujettis et de l'ensemble des activités de réglementation que la CCSN doit leur consacrer. Le processus présidant à l'établissement et à l'instauration du nouveau barème des droits de la CCSN vise principalement à faire en sorte que les droits exigés soient directement liés au coût des activités de réglementation associées à la délivrance et au maintien des permis et des homologations, accréditations et attestations, et à ce que le coût de ces activités soit recouvré dans sa totalité.

Cette section fait mention des droits fondés sur une formule de calcul et pour les droits fixes.

2. LES DROITS FONDÉS SUR UNE FORMULE DE CALCUL

Au nombre des autres permis, figurent les permis visant :

- une installation nucléaire ou de l'équipement réglementé de catégorie II;
- un service de dosimétrie;
- des substances nucléaires ou des appareils à rayonnement (sauf englober les permis visant des activités liées aux déchets nucléaires).

La CCSN calcule les droits pour les autres permis en se fondant, pour chaque genre de permis, sur une norme (heures de base) établie pour l'ensemble des

$$\text{Droits} = [\text{heures de base} + (\text{heures variables par unité} \times \text{nombre d'unités})] \times \text{taux horaire} \times \text{coefficient de conformité}$$

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Installations nucléaires de catégorie II	Taux horaire = 270 \$
Coefficient de conformité = 1	

1. ACCÉLÉRATEUR LINÉAIRE OU ÉLECTROSTATIQUE EXPÉRIMENTAL**1. (a) Accélérateurs linéaire ou électrostatique expérimental**

Type d'utilisation =	518 Construction		519 Mise en service et exploitation		520 Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	60.00	10.50	100.00	49.00	45.00	
<i>droits à payer en 2021-2022</i>						
Minimum =	16 200.00 \$	2 835.00 \$	27 000.00 \$	13 230.00 \$	12 150.00 \$	
Maximum =	16 200.00 \$	2 835.00 \$	27 000.00 \$	13 230.00 \$	12 150.00 \$	

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

1. (b) Accélérateurs linéaire ou électrostatique expérimental avec entretien

Type d'utilisation =	619 Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	115.00	64.00
<i>droits à payer en 2021-2022</i>		
Minimum =	31 050.00 \$	17 280.00 \$
Maximum =	31 050.00 \$	17 280.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

2. CYCLOTRON**2. (a) Cyclotron**

Type d'utilisation =	515 Construction		516 Mise en service et exploitation		517 Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	70.00	11.00	130.00	51.00	50.00	
<i>droits à payer en 2021-2022</i>						
Minimum =	18 900.00 \$	2 970.00 \$	35 100.00 \$	13 770.00 \$	13 500.00 \$	
Maximum =	18 900.00 \$	2 970.00 \$	35 100.00 \$	13 770.00 \$	13 500.00 \$	

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

2. (b) Cyclotrons avec entretien

Type d'utilisation =	616 Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	145.00	66.00
<i>droits à payer en 2021-2022</i>		
Minimum =	39 150.00 \$	17 820.00 \$
Maximum =	39 150.00 \$	17 820.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

3. GÉNÉRATEUR DE NEUTRONS						
3. (a) Générateur de neutrons – accélérateurs pour diagraphie géophysique						
Type d'utilisation =	504					
	Mise en service et exploitation					
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis				
Heures de base =	6.00	4.25				
Heures par emplacement =	4.00	6.45				
droits à payer en 2021-2022						
Minimum =	2 700.00 \$	2 889.00 \$				
Maximum =	illimité	illimité				
Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité						
3. (b) Générateur de neutrons – applications industriels						
Type d'utilisation =	506		507		508	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40.00	10.00	30.00	29.50	18.00	
Heures par emplacement =	1.00		2.00	1.55		
droits à payer en 2021-2022						
Minimum =	11 070.00 \$	2 700.00 \$	8 640.00 \$	8 383.50 \$	4 860.00 \$	
Maximum =	illimité	2 700.00 \$	illimité	illimité	4 860.00 \$	
Droits annuels – construction = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité						
Droits annuels – déclassement = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité						
Autres droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité						

4. ACCÉLÉRATEURS À DES FINS MÉDICALES						
4. (a) Accélérateur à des fins médicales						
Type d'utilisation =	521		522		523	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40.00	10.50	81.00	32.00	30.00	
Heures par pièce blindée =	3.00		6.00	6.00		
droits à payer en 2021-2022						
Minimum =	11 610.00 \$	2 835.00 \$	23 490.00 \$	10 260.00 \$	8 100.00 \$	
Maximum =	illimité	2 835.00 \$	illimité	illimité	8 100.00 \$	
Droits annuels – construction = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité						
Droits annuels – déclassement = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité						
Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité						
4. (b) Permis global pour accélérateurs à des fins médicales avec entretien						
Type d'utilisation =	524			624		
	Mise en service et exploitation			Mise en service, exploitation & déclassement		
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	
Heures de base =	25.00	134.00		39	142	
Heures par pièce blindée =	1.00	7.00		1	9	
droits à payer en 2021-2022						
Minimum =	7 020.00 \$	38 070.00 \$		10 800.00 \$	40 770.00 \$	
Maximum =	illimité	illimité		illimité	illimité	
Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité						

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

4. (c) Permis global pour accélérateurs à des fins médicales					
Type d'utilisation =					
		525		625	
		Mise en service et exploitation		Mise en service, exploitation & déclassement	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	
				Droits annuels de permis	
Heures de base =		8.00	88.00	22	96
Heures par pièce blindée =		1.00	6.00	1	8
droits à payer en 2021-2022					
Minimum =		2 430.00 \$	25 380.00 \$	6 210.00 \$	28 080.00 \$
Maximum =		illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité					
4. (d) Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle					
Type d'utilisation =					
		527		627	
		Mise en service et exploitation		Mise en service, exploitation & déclassement	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	
				Droits annuels de permis	
Heures de base =		20.00	101.00	34	109
Heures par pièce blindée =		1.00	6.00	1	8
droits à payer en 2021-2022					
Minimum =		5 670.00 \$	28 890.00 \$	9 450.00 \$	31 590.00 \$
Maximum =		illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité					
4. (e) Permis global pour accélérateurs à des fins médicales et curiethérapie manuelle avec entretien					
Type d'utilisation =					
		526		626	
		Mise en service et exploitation		Mise en service, exploitation & déclassement	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	
				Droits annuels de permis	
Heures de base =		37.00	147.00	51	155
Heures par pièce blindée =		1.00	7.00	1	9
droits à payer en 2021-2022					
Minimum =		10 260.00 \$	41 580.00 \$	14 040.00 \$	44 280.00 \$
Maximum =		illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité					

5. IRRADIATEUR DE TYPE PISCINE						
5. (a) Irradiateur de type piscine						
Type d'utilisation =						
		537		538		539
		Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale
						Droits annuels de permis
Heures de base =		70.00	10.00	92.00	27.00	120.00
droits à payer en 2021-2022						
Minimum =		18 900.00 \$	2 700.00 \$	24 840.00 \$	7 290.00 \$	32 400.00 \$
Maximum =		18 900.00 \$	2 700.00 \$	24 840.00 \$	7 290.00 \$	32 400.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité						

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

5. (b) Irradiateur de type piscine avec entretien			
Type d'utilisation =		638	
		Mise en service et exploitation	
		Droits de	Droits annuels de
		demande initiale	permis
Heures de base =		107.00	42.00
droits à payer en 2021-2022			
Minimum =		28 890.00 \$	11 340.00 \$
Maximum =		28 890.00 \$	11 340.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité			

6. IRRADIATEUR ÉTALONNAGE / STOCKAGE À SEC							
Type d'utilisation =		531		532		533	
		Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
		Droits de	Droits annuels de	Droits de	Droits annuels de	Droits de	Droits annuels de
		demande initiale	permis	demande initiale	permis	demande initiale	permis
Heures de base =		30.00	10.00	67.00	48.00	23.00	
droits à payer en 2021-2022							
Minimum =		8 100.00 \$	2 700.00 \$	18 090.00 \$	12 960.00 \$	6 210.00 \$	
Maximum =		8 100.00 \$	2 700.00 \$	18 090.00 \$	12 960.00 \$	6 210.00 \$	
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité							

7. AUTRE TYPES D'IRRADIATEUR							
7. (a) Autre types d'irradiateurs							
Type d'utilisation =		534		535		536	
		Droits de	Droits annuels de	Droits de	Droits annuels de	Droits de	Droits annuels de
		demande initiale	permis	demande initiale	permis	demande initiale	permis
Heures de base =		30.00	11.00	63.00	48.00	24.00	
droits à payer en 2021-2022							
Minimum =		8 100.00 \$	2 970.00 \$	17 010.00 \$	12 960.00 \$	6 480.00 \$	
Maximum =		8 100.00 \$	2 970.00 \$	17 010.00 \$	12 960.00 \$	6 480.00 \$	
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité							
7. (b) Autre types d'irradiateurs avec entretien							
Type d'utilisation =		635					
		Mise en service et exploitation					
		Droits de	Droits annuels de				
		demande initiale	permis				
Heures de base =		78.00	63.00				
droits à payer en 2021-2022							
Minimum =		21 060.00 \$	17 010.00 \$				
Maximum =		21 060.00 \$	17 010.00 \$				
Droits = [heures de base x taux horaire x coefficient de conformité							

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

8. APPAREIL DE TÉLÉTHÉRAPIE À SOURCE RADIOACTIVE

8. (a) Appareil de téléthérapie à source radioactive

Type d'utilisation =

	541; 560		542; 561		543; 562	
	Construction		Mise en service et exploitation		Déclassement	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	39.00	10.00	81.00	33.00	30.00	
Heures par pièce blindée =	3.00		6.00	6.00		

droits à payer en 2021-2022

Minimum =	11 340.00 \$	2 700.00 \$	23 490.00 \$	10 530.00 \$	8 100.00 \$
Maximum =	illimité	2 700.00 \$	illimité	illimité	8 100.00 \$

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Droits annuels – déclassement = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

8. (b) Appareil de téléthérapie à source radioactive – vétérinaire

Type d'utilisation =

	544		545	
	Construction		Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	40.00	10.00	81.00	32.00
Heures par pièce blindée =	3.00		6.00	6.00

droits à payer en 2021-2022

Minimum =	11 610.00 \$	2 700.00 \$	23 490.00 \$	10 260.00 \$
Maximum =	illimité	2 700.00 \$	illimité	illimité

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

8. (c) Appareil de téléthérapie à source radioactive – vétérinaire avec entretien

Type d'utilisation =

	645	
	Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	96.00	47.00
Heures par pièce blindée =	6.00	6.00

droits à payer en 2021-2022

Minimum =	27 540.00 \$	14 310.00 \$
Maximum =	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

9. APPAREIL DE CURIÉTHÉRAPIE - PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ, DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ

Type d'utilisation =

	551; 554		552; 555	
	Construction		Mise en service et exploitation	
	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis	Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =	23.00	10.50	51.00	32.00
Heures par pièce blindée =	3.00		6.00	6.00

droits à payer en 2021-2022

Minimum =	7 020.00 \$	2 835.00 \$	15 390.00 \$	10 260.00 \$
Maximum =	illimité	2 835.00 \$	illimité	illimité

Droits annuels – construction = heures de base × taux horaire × coefficient de conformité

Autres droits = [heures de base + (heures variables par pièce blindée × nombre de pièces blindées)] × taux horaire × coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

10. APPAREIL DE CURIETHERAPIE – TOUT PROJECTEUR DE SOURCE TÉLÉCOMMANDÉ AUTRE QU'À DÉBIT DE DOSE FAIBLE ET ÉLEVÉ			
Type d'utilisation =		558	
		Mise en service et exploitation	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =		12.00	11.00
droits à payer en 2021-2022			
Minimum =		3 240.00 \$	2 970.00 \$
Maximum =		3 240.00 \$	2 970.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité			
Autres droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité			

11. ENTRETIEN – ÉQUIPEMENT RÉGLEMENTÉ DE CATÉGORIE II			
11. (a) SERVICES DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II			
Type d'utilisation =		565; 566	
		Exploitation	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =		30.00	48.00
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =		1.00	1.00
droits à payer en 2021-2022			
Minimum =		8 370.00 \$	13 230.00 \$
Maximum =		illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures variables par type d'équipement de catégorie II x nombre de types d'équipement de catégorie II)] x taux horaire x coefficient de conformité			
11. (b) MISE AU POINT ET ESSAIS DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II			
Type d'utilisation =		567	
		Exploitation	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =		81.00	41.00
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =		6.00	1.00
droits à payer en 2021-2022			
Minimum =		23 490.00 \$	11 340.00 \$
Maximum =		illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures par type d'équipement de catégorie II x nombre de types d'équipement de catégorie II)] x taux horaire x coefficient de conformité			
11. (c) MISE AU POINT, ESSAIS ET SERVICE DES APPAREILS RÉGLEMENTÉS DE CATÉGORIE II			
Type d'utilisation =		667	
		Exploitation	
		Droits de demande initiale	Droits annuels de permis
Heures de base =		100.00	70.00
Heures par type d'équipement réglementé de catégorie II =		6.00	1.00
droits à payer en 2021-2022			
Minimum =		28 620.00 \$	19 170.00 \$
Maximum =		illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures par type d'équipement de catégorie II x nombre de types d'équipement de catégorie II)] x taux horaire x coefficient de conformité			

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

Services de dosimétrie		Taux horaire = 270 \$	
Coefficient de conformité = 1			

12. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – SOURCES DE RAYONNEMENT EXTERNES				
<small>(Type d'utilisation 591)</small>				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

13. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – SOURCE DE RAYONNEMENT INTERNES				
<small>(Type d'utilisation 592)</small>				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

14. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – PRODUITS DE FILIATION DU RADON				
<small>(Type d'utilisation 593)</small>				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

15. DOSIMÉTRIE COMMERCIALE – PERMIS GLOBAL				
<small>(Type d'utilisation 594)</small>				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Minimum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Maximum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

16. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – SOURCES DE RAYONNEMENT EXTERNES				
<small>(Type d'utilisation 595)</small>				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

17. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – SOURCES DE RAYONNEMENT INTERNES				
(Type d'utilisation 596)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	26.20	7 074.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	26.20	7 074.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	26.20	7 074.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

18. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – PRODUITS DE FILIATION DU RADON				
(Type d'utilisation 597)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total minimum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Total maximum =	45.00	12 150.00 \$	68.50	18 495.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

19. SERVICES INTERNES DE DOSIMÉTRIE – PERMIS GLOBAL				
(Type d'utilisation 598)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Minimum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Total Maximum =	52.50	14 175.00 \$	158.00	42 660.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

Substances nucléaires et appareils à rayonnement

Taux horaire = 270 \$

Coefficient de conformité = 1

20. UTILISATION CONSOLIDÉES DE SUBSTANCES NUCLÉAIRES

(Type d'utilisation = 815)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	24.75	6 682.50 \$	19.00	5 130.00 \$
Heures pour chacun des 9 premiers laboratoires =	2.00	540.00 \$	0.50	135.00 \$
Heures pour le 10e laboratoire et pour chacun des laboratoires suivants, jusqu'au 39e =	0.70	189.00 \$	1.25	337.50 \$
Heures pour chacun des laboratoires, du 40e au 79e =	0.20	54.00 \$	2.50	675.00 \$
Heures pour le 80e laboratoire, et pour chacun des laboratoires suivants =	0.20	54.00 \$	3.25	877.50 \$
Minimum =	26.75	7 222.50 \$	19.50	5 265.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par laboratoire x nombre de laboratoires)] x taux horaire x coefficient de conformité

21. JAUGES**21. (a) Jauges fixes**

(Type d'utilisation 814)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	10.00	2 700.00 \$	8.30	2 241.00 \$
Heures par emplacement =	3.30	891.00 \$	0.95	256.50 \$
Heures pour chacun des 39 premiers appareils =			0.75	202.50 \$
Heures pour le 40e appareil, et pour chacun des appareils suivants =			1.15	310.50 \$
Minimum =	13.30	3 591.00 \$	10.00	2 700.00 \$
Maximum =	30.00	8 100.00 \$	127.70	34 479.00 \$

Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

21. (b) Jauges portatives

(Type d'utilisation 811)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	7.00	1 890.00 \$	6.25	1 687.50 \$
Heures par emplacement =			1.60	432.00 \$
Heures pour chacun des 36 premiers appareils =			2.30	621.00 \$
Heures pour le 37e appareil et pour chacun des appareils suivants =			0.75	202.50 \$
Minimum =	7.00	1 890.00 \$	10.15	2 740.50 \$
Maximum =	7.00	1 890.00 \$	119.05	32 143.50 \$

Droits de demandes = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

22. GAMMAGRAPHIE INDUSTRIELLE				
(Type d'utilisation 812)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	14.30	3 861.00 \$	33.55	9 058.50 \$
Heures par fabricant =	5.00	1 350.00 \$		
Heures par emplacement =			1.25	337.50 \$
Heures pour chacun des 16 premiers appareils =			0.65	175.50 \$
Heures pour le 17e appareil et pour les appareils suivants =			2.15	580.50 \$
Heures par pièce blindée =	5.00	1 350.00 \$		
Minimum =	19.30	5 211.00 \$	35.45	9 571.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	225.50	60 885.00 \$

Droits de demandes = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils x nombre de fabricants) + (heures variables par pièce blindée x nombre de pièces blindées)] x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

23. MÉDECINE NUCLÉAIRE ET ÉTUDES SUR LES HUMAINS				
23. (a) Médecine nucléaire diagnostique				
(Type d'utilisation 862)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	11.40	3 078.00 \$	13.35	3 604.50 \$
Heures par emplacement =	3.00	810.00 \$	12.65	3 415.50 \$
Minimum =	14.40	3 888.00 \$	26.00	7 020.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

23. (b) Médecine nucléaire thérapeutique				
(Type d'utilisation 872)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	9.80	2 646.00 \$	6.75	1 822.50 \$
Heures par emplacement =	2.00	540.00 \$	6.50	1 755.00 \$
Minimum =	11.80	3 186.00 \$	13.25	3 577.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

23. (c) Études sur les humains				
(Type d'utilisation 875)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	10.70	2 889.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Heures par emplacement =			7.50	2 025.00 \$
Minimum =	10.70	2 889.00 \$	15.00	4 050.00 \$
Maximum =	10.70	2 889.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

24. EXPLORATION ET EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

24. (a) Diagraphie - sources scellées

(Type d'utilisation 816)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	17.30	4 671.00 \$	7.65	2 065.50 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	13.40	3 618.00 \$
Minimum =	21.30	5 751.00 \$	21.05	5 683.50 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

24. (b) Exploration et exploitation pétrolière - autres

Localisateur des zones souterraines, études avec un traceur souterrain, études avec un traceur

(Types d'utilisation 844 / 846 / 858)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	16.60	4 482.00 \$	10.70	2 889.00 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	10.20	2 754.00 \$
Minimum =	20.60	5 562.00 \$	20.90	5 643.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

24. (c) Marquage de tuyaux de sondage

(Type d'utilisation 868)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	5.30	1 431.00 \$	2.15	580.50 \$
Heures par emplacement =			2.70	729.00 \$
Minimum =	5.30	1 431.00 \$	4.85	1 309.50 \$
Maximum =	5.30	1 431.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

25. ENTRETIEN, INSTALLATION ET DÉCLASSEMENT DE DISPOSITIFS

25. (a) Services de base (jauge portatives ou jauges fixes - l'une ou l'autre)

(Type d'utilisation 822)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	14.60	3 942.00 \$	20.65	5 575.50 \$
Heures par fabricant =			0.40	108.00 \$
Minimum =	14.60	3 942.00 \$	21.05	5 683.50 \$
Maximum =	14.60	3 942.00 \$	45.00	12 150.00 \$

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils x nombre de fabricants)] x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

25. (b) Entretien complexe (appareils de gammagraphie industriels ou de combinaisons de jauges portatives ou fixes, ou d'instruments de gammagraphie industriels)
(Type d'utilisation 823)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	16.10	4 347.00 \$	25.75	6 952.50 \$
Heures par fabricant =			1.00	270.00 \$
Minimum =	16.10	4 347.00 \$	26.75	7 222.50 \$
Maximum =	16.10	4 347.00 \$	46.25	12 487.50 \$

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par fabricant d'appareils x nombre de fabricants)] x taux horaire x coefficient de conformité

26. SUBSTANCES NUCLÉAIRES NON SCELLÉES

26. (a) Études de laboratoire

(Type d'utilisation 813)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	11.60	3 132.00 \$	6.50	1 755.00 \$
Heures par emplacement =	4.00	1 080.00 \$	1.40	378.00 \$
Heures pour chacun des 2 premiers laboratoires =			2.20	594.00 \$
Heures pour chacun des laboratoires additionnels (pour le troisième, et les suivants) =			4.30	1 161.00 \$
Minimum =	15.60	4 212.00 \$	10.10	2 727.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité

Droits de demande = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements) + (heures variables par laboratoire x nombre de laboratoires)] x taux horaire x coefficient de conformité

26. (b) Transformation – quantité n'excédant pas 10 GBq

(Type d'utilisation 863)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$
Minimum =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$
Maximum =	9.00	2 430.00 \$	39.50	10 665.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

26. (c) Transformation - quantité supérieure à 10 GBq

(Type d'utilisation 847)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$
Minimum =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$
Maximum =	21.20	5 724.00 \$	64.00	17 280.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

26. (d) Réparation de composants contenant des composés radioactifs lumineux

(Type d'utilisation 885)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	5.00	1 350.00 \$	5.00	1 350.00 \$
Minimum =	5.00	1 350.00 \$	5.00	1 350.00 \$
Maximum =	5.00	1 350.00 \$	5.00	1 350.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

26. (e) Médecine vétérinaire nucléaire				
(Type d'utilisation 915)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	9.00	2 430.00 \$	7.00	1 890.00 \$
Heures par site =	2.00	540.00 \$	6.40	1 728.00 \$
Minimum =	11.00	2 970.00 \$	13.40	3 618.00 \$
Maximum =	illimité	illimité	illimité	illimité
Droits = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité				
26. (f) Fabrication de substances nucléaires				
(Type d'utilisation 851)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$
Minimum =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$
Maximum =	30.00	8 100.00 \$	20.50	5 535.00 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

27. SOURCES SCÉLÉES ET APPAREILS À RAYONNEMENT				
27. (a) Sources scellées et appareils à rayonnement - risque faible				
Jauge à rétrodiffusion bêta, détection du point de rosée, affichages ou composants comportant des composés radiolumineux, détection par capture électronique, tests sur des composants électroniques, industrie - activité maximale de 100 MBq, avertisseurs lumines, compteur à scintillation liquide, imagerie à basse fréquence, radioluminescence, inspection à distance de lames, sources-étalons radioactives, détection et élimination d'électricité statique, détection de fumée, protection contre les surtensions, Enseignement - intensité maximale des sources scellées : 50 MBq, analyse par fluorescence X				
(Types d'utilisation 880 / 881 / 884 / 886 / 888 / 895 / 896 / 897 / 898 / 899 / 900 / 901 / 902 / 903 / 904 / 907 / 919 / 940)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$
Minimum =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$
Maximum =	1.50	405.00 \$	2.35	634.50 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				
27. (b) Sources scellées et appareils à rayonnement - risque moyen				
Démonstration, enseignement - plus de 50 MBq, analyse minérale des os, recherche - activité maximale de la source scellée : 50 MBq				
(Types d'utilisation 883 / 889 / 894 / 908)				
	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50 \$
Minimum =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50 \$
Maximum =	4.00	1 080.00 \$	2.55	688.50 \$
Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité				

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

28. DISTRIBUTION

28. (a) Distribution - livraison directe

(Type d'utilisation 824)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$
Minimum =	1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$
Maximum =	1.00	270.00 \$	4.80	1 296.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

28. (b) Distribution - inférieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 825)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	10.30	2 781.00 \$	5.40	1 458.00 \$
Heures par emplacement =			4.55	1 228.50 \$
Minimum =	10.30	2 781.00 \$	9.95	2 686.50 \$
Maximum =	10.30	2 781.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

28. (c) Distribution - égale ou supérieure à 740 MBq

(Type d'utilisation 826)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	9.50	2 565.00 \$	12.30	3 321.00 \$
Heures par emplacement =			9.10	2 457.00 \$
Minimum =	9.50	2 565.00 \$	21.40	5 778.00 \$
Maximum =	9.50	2 565.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par emplacement x nombre d'emplacements)] x taux horaire x coefficient de conformité

29. SOURCE SCELLÉES - GROUPE II

29. (a) Fabrication d'appareils

(Type d'utilisation 864)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$
Minimum =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$
Maximum =	16.80	4 536.00 \$	24.50	6 615.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

29. (b) Étalonnage

(Type d'utilisation 879)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$
Minimum =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$
Maximum =	13.75	3 712.50 \$	9.60	2 592.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

29. (c) Risque moyen
Activation neutronique, irradiation de type autoblinde
Recherche - activité maximale de la source scellée : plus de 50 MBq
 (Types d'utilisation 867 / 873 / 878)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Minimum =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$
Maximum =	6.40	1 728.00 \$	7.50	2 025.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

30. CURIETHÉRAPIE MANUELLE
 (Type d'utilisation 912)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	24.50	6 615.00 \$	25.50	6 885.00 \$
Heures par salle de traitement =			1.00	270.00 \$
Minimum =	24.50	6 615.00 \$	26.50	7 155.00 \$
Maximum =	24.50	6 615.00 \$	illimité	illimité

Droits de demande = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité
 Droits annuels = [heures de base + (heures variables par salle de traitement x nombre de salles de traitement)] x taux horaire x coefficient de conformité

31. MISE AU POINT ET ESSAIS D'APPAREILS
 (Type d'utilisation 817)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$
Minimum =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$
Maximum =	17.10	4 617.00 \$	6.40	1 728.00 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

32. POSSESSION DE DEUTÉRIUM
 (Type d'utilisation 916)

	Droits de demande initiale		Droits annuels de permis	
	Heures	Droits de demandes en 2021-2022	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$
Minimum =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$
Maximum =	5.10	1 377.00 \$	2.65	715.50 \$

Droits = heures de base x taux horaire x coefficient de conformité

33. Stockage
Stockage - à long terme (plus de 1 an)
Possession temporaire - aucune utilisation
 (Type d'utilisation 906 / 918)

	Droits annuels de permis	
	Heures	Droits annuels en 2021-2022
Heures de base =	4.10	1 107.00 \$
Heures par appareil =	1.20	324.00 \$
Minimum =	5.30	1 431.00 \$
Maximum =	illimité	illimité

Droits annuels = [heures de base + (heures variables par appareil x nombre d'appareils)] x taux horaire x coefficient de conformité

3. LES DROITS FIXES, POUR LES HOMOLOGATIONS, ACCRÉDITATIONS ET ATTESTATIONS, AINSI QUE POUR LES PERMIS VISANT LE TRANSPORT DE MATIÈRES NUCLÉAIRES

Les droits pour les homologations, accréditations et attestations, ainsi que pour les permis visant le transport de matières nucléaires autres qu'un permis délivré en vertu d'un arrangement spécial, sont établis dans l'annexe 2 du projet de *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts* de la CCSN.

Le barème des droits détaillé est présenté dans les pages suivantes.

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

Permis de transport	Taux horaire = 270 \$
----------------------------	------------------------------

GÉNÉRAL Tous les permis de transport autres que les ententes spéciales et transports sous forme spéciale
Droits de demandes en 2021-2022 = 520.18 \$

ARRANGEMENTS PARTICULIERS
Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail Taux horaire = 270 \$
Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

Certificats

CERTIFICAT D'OPÉRATEUR D'APPAREIL À RAYONNEMENT

Droits de demandes en 2021-2022 = 1 040.36 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 1

Dispositifs de type 1 - dispositifs contenant plus de 1 QE et moins de 10 QE

Droits de demandes en 2021-2022 = 1 560.53 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL D'EXPOSITION - TYPE 2

Dispositif de type 2 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais de composantes électroniques, jauges de carburant des avions, imagerie à basse énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée, protection contre le survoltage, analyse par fluorescence X

Droits de demandes en 2021-2022 = 3 121.07 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 3

Dispositifs de type 3 - comprend les dispositifs suivants et les dispositifs contenant 10 QE ou plus

Jauges à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes, jauges portatives

Droits de demandes en 2021-2022 = 6 242.13 \$

CERTIFICAT DE MODÈLE D'APPAREIL À RAYONNEMENT - TYPE 4

Dispositifs de type 4 - Comprend l'équipement réglementé de catégorie II

Appareils à rayonnement - gammagraphie industrielle, irradiation : type autobloqué, activation neutronique

Accélérateurs de catégorie II - recherche, diagraphie géophysique et irradiateur pour étalonnage médical

Irradiateurs de catégorie II - type piscine, type autobloqué, étalonnage

Machine de curiethérapie de catégorie II - doses élevées, doses faibles et thérapie intravasculaire

Machines de curiethérapie de catégorie II

Droits de demandes en 2021-2022 = 9 363.20 \$

CERTIFICAT DE COLIS DE TRANSPORT

Heures d'activités de réglementation directes = heures réelles de travail

Taux horaire = 270 \$

Droits = nombre d'heures d'activités de réglementation directes × taux horaire + le coût des services professionnels ou spéciaux obtenus par la Commission en vertu d'un contrat

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

DROITS FIXES		
Colonne 1		Colonne 2
Article	Type de demande	Droits de demandes en 2021-2022
1	Demande de permis de transport de matières nucléaires autre qu'un permis de transport en vertu d'un arrangement spécial	520.18 \$
2	À l'exception de l'homologation d'un modèle de colis d'une matière radioactive sous forme spéciale, demande d'homologation d'un modèle de colis :	
	a) dont la valeur « A » (voir note) n'excède pas 1 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	8 322.84 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	2 756.95 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	b) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	12 484.26 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 161.42 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	c) dont la valeur « A » est supérieure à 1 mais n'excède pas 10 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	20 807.10 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	6 918.37 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	d) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	14 564.97 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	4 837.66 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	e) dont la valeur « A » est supérieure à 10 mais n'excède pas 100 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	22 887.81 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	7 646.61 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	f) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	20 807.10 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	6 918.37 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$

DROITS FIXES

Colonne 1		Colonne 2
Article	Type de demande	Droits de demandes en 2021-2022
	g) dont la valeur « A » est supérieure à 100 mais n'excède pas 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	29 129.94 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	9 675.30 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	h) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 sans utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	24 968.52 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	8 322.84 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
	i) dont la valeur « A » est supérieure à 3000 avec utilisation d'une matière fissile	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle de colis	33 291.36 \$
	(ii) évaluation d'un modèle de colis semblable à un modèle de colis homologué	11 079.79 \$
	(iii) évaluation d'un modèle de colis identique à un modèle de colis homologué	1 040.36 \$
3	Demande d'homologation d'un modèle d'appareil à rayonnement	
	a) Type 1 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire supérieure à la quantité d'exemption mais inférieure à 10 fois cette	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	1 560.53 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 040.36 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 040.36 \$
	b) Type 2 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : analyse minérale des os, détection du point de rosée, essais des composantes électroniques, jauges de carburant, imagerie à faible énergie, compteur à scintillation liquide, radioluminescence, détection et élimination de l'électricité statique, détection de fumée,	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	3 121.07 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 040.36 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 040.36 \$
	c) Type 3 — Appareil contenant une quantité de substance nucléaire égale ou supérieure à 10 fois la quantité d'exemption pour : jaugeage à rétrodiffusion bêta, étalonnage, jauges fixes et jauges portatives	
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement	6 242.13 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	2 080.71 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué	1 040.36 \$

Grille tarifaire pour le recouvrement des coûts de la CCSN 2021-2022

DROITS FIXES	
Colonne 1	Colonne 2
Article	Type de demande
	Droits de demandes en 2021-2022
	d) Type 4 — Appareil d'un des types suivants :
	(i) évaluation d'un nouveau modèle d'appareil à rayonnement 9 363.20 \$
	(ii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement semblable à un modèle d'appareil à rayonnement homologué 3 121.07 \$
	(iii) évaluation d'un modèle d'appareil à rayonnement identique à un modèle d'appareil à rayonnement homologué 1 040.36 \$
4	Demande d'homologation d'un équipement réglementé de catégorie II
	(i) évaluation d'un nouvel équipement réglementé de catégorie II 9 363.20 \$
	(ii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II semblable à un équipement réglementé de catégorie II homologué 3 121.07 \$
	(iii) évaluation d'un équipement réglementé de catégorie II identique à un équipement réglementé de catégorie II homologué 1 040.36 \$
5	Demande d'accréditation d'un opérateur d'appareil d'exposition 1 040.36 \$

NOTE : La valeur « A » correspond au nombre le plus élevé obtenu par division de la quantité de radioactivité dans le modèle de colis par la valeur de « A₁ » ou de « A₂ » au sens du *Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires*.